CAP
MAIS DE QUI SE MOQUE T'ON ?
STOP AU MEPRIS !

LE SERVICE PUBLIC territorial C'EST UN bien PUBLIC
la cgt
Conseil Régional

Le Président et ses « porte-paroles » nous rabattent tous les jours les oreilles de « modernité », on glose toute la journée sur « l'administration de demain ». A la CGT, on leur répond, occupez-vous d'abord correctement de l'administration d'aujourd'hui ! Car en effet, dès qu'il s'agit de la carrière des agents… ils sont moins prompts à la communication et à la transparence. Rien n'est planifié et les calendriers dysfonctionnent !

Sur la carrière aucune lisibilité et aucune égalité de traitement !

Sur le droit des agents aucune transparence !

Aucun calendrier n'a été fixé et donné aux Commissaires Paritaires.

Aujourd'hui il en va des instances paritaires, comme du reste dans la Région, tout est fait à la va vite, de manière obscure et les bruits de couloirs vont bon train.

➔ Où est passée la **CAP avancement d'échelon** ? Il est donc impossible de vérifier s'il y a eu des blocages ou pas.

➔ Quand aura lieu **la CAP qui examine les recours** ?
Nous savons désormais, depuis vendredi soir, qu'elle se tiendra, (éventuellement ?), après la CAP de promotion...Cherchez l'erreur ? une éventuelle contestation sera donc examinée après et même si elle est prise en compte par la CAP, serait sans incidence sur la promotion et avancement 2017...C'est clair pour vous ? Ce qui est clair pour nous c'est que la "dissociation" dans l'évaluation annuelle des avis sur les avancements et promotions qui sont au cœur du parcours professionnel sont non seulement une aberration mais inacceptable !

Petit zoom à propos de la CAP de recours :

La CGT pointe une fois encore la situation ubuesque qui résulte du fait qu'un agent peut contester l'entretien d'évaluation mais pas les « notes » relevant des critères dont va dépendre son éventuelle promotion ! **Aucune transparence n'existe sur l'application des critères !**

CAP d'avancement de grade et de promotion interne

Depuis vendredi soir, les commissaires paritaires ont eu la date (en même temps que l'ensemble des agents) mais bien entendu toujours pas les dossiers permettant aux élus du personnel de défendre correctement les agents !

La CGT alerte sur la fiabilité de la liste, vérifiez bien et contactez-nous en cas de doute !

La CGT alerte également qu'il ne saurait être question de faire des économies sur l'avancement et la promotion des agents ! Pour l'année 2017, la CAP se tiendra donc … en octobre. **La CGT exige que l'application soit immédiate avec une rétroactivité sur l'année 2017 !**

Les CAP individualisent des situations qui relèvent de règles collectives !

Avec la CGT, ne restez pas isolé.e.s , contactez-nous !

Ensemble, nous sommes plus forts

la cgt Une force à vos côtés